

Compte rendu de la séance du conseil municipal du 5 octobre 2009

Etaient présents :

Mme GOSSARE Françoise, Mme LE DAVAY Catherine, M. BLANCHARD Michel, M. JANNIN Jean Luc, M. MATHIEU Jean Claude, Mme ADAM Marielle, M. TARAMAZZO Jean Louis, Mme KUCHLY Agnès, M. MARCHAND Jean François, Mme DE CLARENS Geneviève

Absents excusés :

M. CHARON Michel qui a donné pouvoir à Mme GOSSARE Françoise

Absents non excusés :

Mme MARIN Laurence
Mme BLESTEL Alexandre
Mme LALLIER Jacqueline

Secrétaire de séance :

Mme BELTOISE Katia

Madame le Maire constate qu'il y a le quorum pour ouvrir la séance.

Délibération scolarisation des enfants sur Chevreuse 2009/2010

Madame le Maire explique que cette délibération permet aux enfants de ST FORGET d'être scolarisés à Chevreuse (ville de notre sectorisation) et est renouvelée chaque année.

Rappel : 23 enfants (année 2009) sont scolarisés à Chevreuse

Approuvé à l'unanimité

Délibération décision modificative

Michel BLANCHARD expose la décision modificative N°2

Il s'agit du financement, de la section de financement dont 93 075 euros seront pris sur nos réserves.

Le total de nos emprunts sur 15 ans est de 160 0000 euros et notre trésorerie est saine.

Approuvé à l'unanimité

Délibération sur la rétrocession du réseau assainissement au SIAHVY

Madame Le Maire explique que nous sommes propriétaires de nos réseaux mais nous n'avons pas les moyens de l'entretenir.

Il s'agit de rétrocéder définitivement nos réseaux à notre syndicat, en prenant toutefois certaines précautions si des intercommunalités viennent interférer sur

les compétences dans l'avenir.

Il s'agit des réseaux d'eaux usées (assainissement) et non pluviales (hydraulique)

La délibération stipule que cette cession prendra effet au 1er janvier 2010 pour la rue des sources et les sablons ainsi que le réseau de la rue de la Mairie et après réception et contrôle pour celui du mesnil Sevin au cours de l'année 2010.

M. MATHIEU Jean Claude demande à ce qu'un document juridique sur la cession soit établi.

Approuvé à l'unanimité

Délibération sur la subvention pour le salon du Livre

Madame le Maire explique que l'association Aimer Lire organise chaque année le salon du Livre au mois d'avril , salon auquel 80 classes participent et qui connaît une très forte fréquentation.

Le principe de la subvention a été adopté mais celle-ci n'a pas été versée pour cette année 2009.

La subvention est fixée à 0,40 euros par habitant et par an.

Approuvé à l'unanimité

Délibération travaux voirie

Madame le Maire informe que nous sommes sur deux triennaux :

le premier 2006 à 2008 concerne la rue des sources et la sécurisation de CD 58

le deuxième 2009 à 2011 concerne le chemin de la grand maison avec lancement des appels des offres

Madame le Maire demande l'autorisation de signer les marchés.

Approuvé à l'unanimité

Délibération des nouveaux statuts du SIVOM

Madame le Maire explique que le SIVOM fonctionne actuellement comme un SIVOM à la carte alors que ces statuts ne permettent pas.

Il faut donc changer les statuts pour être réglementairement adapté à la loi.

Approuvé à l'unanimité

Délibération sur tarifs visite de l'Eglise

Madame le Maire informe qu'il s'agit non pas de statuer sur le tarif de la visite mais plutôt de trouver une solution pour gérer l'église.

En effet, actuellement les dons en liquides ne peuvent être remis par la mairie à la trésorerie de Chevreuse.

Il s'agit donc d'une délibération pour créer une association municipale pour gérer les projets de l'église, mettre en place une structure pour fixer le cadre des visites (normes pour le public, sécurité, éclairage etc..) et également mettre en place un projet artistique en concertation avec le restaurateur, la DRAC etc.. pour bénéficier de subventions sur d'éventuels travaux et pour créer une régie de recettes

Approuvé à l'unanimité

Petit rappel : La mairie a participé à hauteur de moins de 15 % sur les travaux de l'Eglise.

Questions diverses

Contrat rural : Le permis de construire sera déposé courant novembre et les appels d'offres suivront en fin d'année pour un démarrage des travaux au printemps 2010.

Travaux en cours : Madame le Maire remercie M. TARAMAZZO pour sa présence sur les chantiers durant tout l'été. M. MATHIEU Jean Claude fait un état des lieux.

Pandémie grippale : Madame le Maire informe que le gymnase de CHEVREUSE est réquisitionné pour les futurs vaccins.

Cimetière : Un recensement des tombes très abîmées a été fait (12) et un courrier a été envoyé aux familles. La remise en état des tombes représente un coût pour la commune. Un devis sera demandé à une entreprise afin de vider, nettoyer et remettre en état celles-ci.

Location du barnum : Le prix de la location a été fixé à 250 euros avec 50 euros en plus pour la livraison (facultative) et avec une caution de 500 euros. M. JANNIN Jean Luc va établir des conventions.

Le pré-verger des cocagnes : Le parc de CHEVREUSE est prêt à nous aider sur les projets concernant le verger. Mme BARON aux Ambésys propose l'idée de pré vergers ou de prés potagers. Madame le Maire informe que l'association du Port Royal fonctionne bien et qu'il faudrait s'en rapprocher.

Monsieur Chollet ou l'association des croqueurs de pommes sont également des partenaires prêts à travailler sur ce projet qui pourrait dorénavant se généraliser.

Il est cependant indispensable qu'une personne de la commune prenne en

charge ces démarches, aidée par la mairie qui ne porte pas ce projet directement.

La nuit à nous : Madame le Maire distribue à tous les conseillers une documentation sur le déroulement des deux manifestations prévues pour samedi 10 octobre.